

L'Esprit de la loi

La casuistique

L'erreur fondamentale de la casuistique catholique consiste en ce que l'on interpose un raisonnement humain entre le Dieu vivant et sa loi d'un côté, l'homme et sa situation concrète de l'autre côté. On oublie que le commandement est lui-même extrêmement concret. La loi est appliquée comme une règle générale à toutes sortes de cas concrets au moyen d'un raisonnement. Le moraliste se substitue alors à Dieu et à sa loi.

On peut dire que le raisonnement doit être contrôlé après coup et que c'est l'affaire de la conscience de chacun de décider s'il veut obéir ou ne pas obéir au conseil. Mais ainsi, on ne change rien au principe. Le raisonnement garde sa position entre Dieu et l'homme. Le commandement n'émane pas directement de Dieu. On obtient l'application de la loi de Dieu en bâtissant un raisonnement sur le fondement d'une règle générale. La relation entre Dieu qui donne le commandement et l'homme qui doit obéir à ce commandement n'est plus une relation personnelle. Le raisonnement qui se trouve entre Dieu et l'homme l'en empêche. On n'attend pas le moment où Dieu parle directement, mais on prend la loi en ses propres mains. La loi et le Législateur sont séparés comme dans l'éthique des pharisiens. L'intelligence humaine reçoit un rôle dominant. C'est pourquoi le cœur corrompu possède de grandes possibilités. Cela était déjà visible dans la morale des pharisiens qui coulaient des mouchurons, alors qu'ils avalaient des chameaux (Mt 23.24).

Les effets mauvais de cette méthode sont spécialement apparus dans l'éthique des jésuites, surtout dans le célèbre probabilisme. La loi de Dieu y était expliquée comme une norme juridique. On essayait de tourner la loi d'une façon légale. Le probabilisme enseigne qu'il est permis de faire une chose en faveur de laquelle on peut invoquer un argument moral, même si les contre-arguments sont plus forts!

La casuistique n'est pas seulement une théorie catholique, mais aussi une solution pratique du problème moral pour nombre de protestants. De cette manière, on manie la loi de Dieu comme s'il s'agissait d'un code juridique et on essaie d'être le moins possible gêné par les exigences de Dieu. On se restreint à un minimum d'obéissance. La relation entre le Dieu vivant et son enfant reconnaissant a totalement disparu.

« Nous rejetons la casuistique qui place un raisonnement humain entre Dieu et le cas concret sans comprendre que c'est Dieu qui donne lui-même le commandement concret. L'éthique peut aider à mieux comprendre la parole de Dieu pour la vie quotidienne comme le fait la dogmatique. Il va de soi que le travail de l'éthicien doit avoir lieu sous la direction du Saint-Esprit. Ce travail scientifique exige la foi. Ainsi l'éthique peut rendre un service important à l'Église qui veut comprendre les

commandements de Dieu. Nous avons réfuté une fausse casuistique. L'éthicien doit vraiment essayer de trouver le commandement de Dieu pour telle ou telle situation. Cela n'enlève naturellement rien à la propre responsabilité de chaque croyant. »
(G.E.M.).

Aaron Kayayan, pasteur

L'Esprit de la loi. Éléments pour une éthique chrétienne et réformée. Foi et Vie Réformées, 1996.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

www.ressourceschretiennes.com



2016. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))